



# VOTRE MARIAGE À L'ÉGLISE

## SEPTEMBRE 2025 - SEPTEMBRE 2026

Nous sommes heureux de vous accueillir et de vous accompagner pour la célébration de votre mariage. L'Église vous demande une préparation parce que le mariage catholique n'est pas un simple contrat social mais **un sacrement qui vous fait entrer dans l'Alliance avec Dieu.**

A cette occasion, nos paroisses de Deuil-la Barre et de Montmagny vous proposent de réfléchir sur les engagements du mariage et de préparer la cérémonie avec vous.

Pour cela, elle vous propose un parcours composé de deux types de rendez-vous :



### DES SOIRÉES COLLECTIVES

Elles vous permettront de dialoguer en couple et avec d'autres couples qui, comme vous, se préparent au sacrement de mariage

### QUELQUES RENCONTRES AVEC LE PRÊTRE

qui préparera votre mariage. Avec lui, vous préparerez votre dossier administratif, votre « projet de vie » et les divers éléments qui composeront la cérémonie à l'église.



# 1

## LE PARCOURS DE 5 SÉANCES COLLECTIVES

**Un parcours de 5 séances qui forment un tout vous permettront d'approfondir les exigences chrétiennes de la vie et la croissance harmonieuse de votre couple.**  
Notez-le tout de suite sur votre agenda. Il est dommage pour vous d'en manquer une.

Animées par des couples mariés, elles proposent une réflexion sur la vie de couple (le dialogue-communication, le pardon, la prière, le partage, l'argent dans le couple...), sur l'engagement que vous prenez (liberté, fidélité, indissolubilité, fécondité) et sur le déroulement et le sens des principaux moments de la célébration du mariage à l'église.

### DATES DES SÉANCES COLLECTIVES

**2025-2026**

**Vendredi 30 janvier** de 20h30 à 22h30 à l'église St Louis à Deuil.

**Vendredi 06 février** de 20h30 à 22h30 à l'église St Louis à Deuil.

**Vendredi 20 février** de 20h30 à 22h30 à l'église St Louis à Deuil.

**Vendredi 13 mars** de 20h30 à 22h30 à l'église St Louis à Deuil.

**Vendredi 27 mars** de 20h30 à 22h30 à l'église St Louis à Deuil.

**Dimanche 12 avril** : messe des fiancés

Deux propositions de sessions au choix "Le Mariage, y réfléchir, s'y préparer" ( facultatives mais conseillées) : le 11 et 12 avril 2026 ou 02 et 03 mai 2026. Lieu : à la Maison Massabielle de Saint-Prix.

Inscription: [Inscription: http://massabielle.net](http://massabielle.net)



# 2

## LES RENCONTRES AVEC LE PRÊTRE DE LA PAROISSE

- Pour revoir avec lui ce que vous avez découvert dans les soirées
- Pour préparer le dossier de mariage pour lequel vous aurez à fournir :
  1. *Un acte de naissance (le même qu'à la mairie) de moins de trois mois*
  2. *La date (année au moins) et le lieu exact de votre baptême (adresse précise de la paroisse)*
  3. *Un « projet de vie ». Le prêtre vous expliquera comment l'écrire.*
  4. *Une déclaration d'intention vous sera remise pour approbation et signature*
  5. *Les nom et prénom de vos témoins (chrétiens si possible)*
- Pour préparer la cérémonie à l'église (lectures, formules d'engagement matrimonial, prières) et surtout le livret que vous offrirez à vos invités.

*N.B. Si le prêtre qui préside la cérémonie à l'église n'est pas celui de la paroisse (parce que vous vous mariez ailleurs qu'à Deuil ou Montmagny ou parce que c'est un prêtre ami de la famille), prévoyez de le rencontrer pour préparer avec lui la célébration elle-même.*

## OFFRANDE POUR LA PAROISSE

**Les dons de Dieu sont gratuits.** Les sacrements que vous allez recevoir n'ont pas de prix. L'offrande que vous faites à l'Eglise n'est donc pas à la mesure de la grâce reçue mais elle est une manière de témoigner votre reconnaissance envers Dieu et de permettre à l'Eglise, qui est devenue "votre famille" de pouvoir vivre.

En effet, en France, l'Eglise ne vit que des dons libres des fidèles. Vos accompagnateurs, les personnes qui ont cheminé avec vous au long de ces deux années, ne sont pas rémunérées. Elles ne reçoivent aucune compensation financière ou autre. Elles ont choisi de vous accompagner pour donner à d'autres ce qu'elles ont un jour reçu en "cadeau". C'est un partage.

Afin de soutenir la paroisse dans ses actions, vous pouvez choisir de faire une offrande, un don ponctuel à l'occasion de votre baptême. Vous pouvez également aider la paroisse en participant au denier de l'Eglise qui est la principale ressource pour faire vivre les prêtres et les salariés paroissiaux.

## ACCUEIL PAROISSIAL

### DEUIL-LA BARRE

Les matins de 10h à 12h du mardi au samedi au 3, Place des Victimes du V2 à Deuil

**Mail : [deuil-montmagny@catholique95.fr](mailto:deuil-montmagny@catholique95.fr)**

**Tél: 01 39 83 15 48**

### MONTMAGNY

Le samedi de 10h à 12h au 19, rue Carnot à Montmagny

**Mail : [deuil-montmagny@catholique95.fr](mailto:deuil-montmagny@catholique95.fr)**

**Tél : 01 39 83 36 76**

## HORAIRES DES MESSES DOMINICALES



- Le samedi à 18h à Notre-Dame de Deuil-La Barre
- Le dimanche à 9h30 à Notre-Dame et 11h à St Louis de Deuil
- Le dimanche à 10h30 à St Thomas de Montmagny
- Le dimanche à 18h à Ste Thérèse de Montmagny

---

Tout renseignement (baptêmes, mariage ou autre) sur le site paroissial :

**[deuil-montmagny@catholique95.fr](mailto:deuil-montmagny@catholique95.fr)**

**[www.paroissesdeuilmontmagny.fr](http://www.paroissesdeuilmontmagny.fr)**

**01 39 83 15 48**

*Contacts : [fullgens@yahoo.fr](mailto:fullgens@yahoo.fr)*